

Compte rendu

♦ Ouverture de l'AG par la présidente, Claudine Lepage

Bonjour à vous toutes et tous,

Je suis heureuse de vous accueillir et d'ouvrir les travaux de l'Assemblée générale 2018.

Notre Secrétaire Général Gérard Martin vous présentera dans quelques instants le rapport d'activité du Bureau national, que j'aimerais remercier pour son travail et son soutien. Il est essentiel de garder une cohérence dans nos décisions et pour arriver à un consensus, il est nécessaire d'en discuter. À cet effet le BN se réunit à peu près tous les deux mois mais nous avons des échanges beaucoup plus fréquents par mail lorsqu'il s'agit de prendre une décision qui engage l'association. Je souhaiterais également remercier les permanents du siège, Isabelle, Laurence et Simon, qui nous accompagnent fidèlement. Leur présence au siège, parfois à tour de rôle car un seul d'entre eux est là à temps complet, leur réactivité et leur engagement permettent à notre association de répondre aux questions des sympathisants et des adhérents, de travailler à notre visibilité, à notre communication et d'accompagner les conseillers consulaires dans l'exercice de leur mandat.

Il y a un an, je réaffirmais devant vous les valeurs qui nous rassemblent : le partage, la solidarité, la justice et l'égalité, la défense des droits de la personne, l'égalité H/F et l'engagement en faveur de l'environnement. Ces valeurs restent évidemment d'actualité et je sais que non seulement vous les partagez, mais que vous agissez en leur faveur.

Nos objectifs restent également le maintien des budgets sociaux pour les plus démunis, une protection sociale abordable, pour une école inclusive en France comme à l'étranger, une fiscalité équitable en France comme pour les Français de l'étranger, un nécessaire accès à l'emploi et j'ajouterais, plus que jamais, l'accueil et l'insertion des migrants. Je reprends à dessein la plupart des termes que j'ai utilisés l'an dernier. Or, vous le savez comme moi, les évolutions politiques ne vont pas toutes dans ce sens, loin de là. Pour rester sur un sujet que je connais bien, je ne vous cacherai pas notre inquiétude, concernant notamment l'avenir de l'enseignement français à l'étranger. Il est en effet question de doubler les effectifs sans que nous sachions à ce jour qui financera de nouvelles écoles puisque, l'Etat l'a montré, il continue à se désengager. Les parents n'y suffiront pas. Des investisseurs étrangers ? Et avec quels enseignants, avec quel statut ? La question de l'homologation sera sans doute revue. Plusieurs missions travaillent sur le sujet, Affaires étrangères, Éducation nationale et la députée de la 5^{ème} circonscription, bien connue pour ses positions libérales en la matière. Gérard, puis Michèle, développeront ces différents points dans le compte rendu d'activité.

Bien évidemment nous continuerons à travailler avec ceux qui partagent nos objectifs. Je vous l'ai dit l'année dernière, en tant qu'association reconnue d'utilité publique, nous ne pouvons pas « faire de la politique » au sens politicien du terme, mais nous nous sentons concernés par les enjeux politiques de notre société, parce que la politique impacte directement la vie de nos concitoyens. En tant qu'association, nous ne pouvons pas nous décréter dans l'opposition, cependant, force est de constater que nous ne pouvons approuver de nombreuses décisions prises au cours de l'année écoulée. On pourrait développer par exemple sur la loi sur l'asile et immigration, complètement en opposition avec nos valeurs. A ce moment, j'aimerais faire un petit rappel qui ne me semble pas inutile : l'ADFE fut créée par des membres du Parti socialiste, mais c'était il y a près de 40 ans et, aujourd'hui nous sommes fiers de représenter la Gauche dans ses différentes sensibilités. Oui, nous sommes de gauche !

Cependant ne soyons pas naïfs, des élections se profilent, et je ne parle pas ici des élections européennes 2019, mais de celles qui se dérouleront en 2020 selon toute probabilité, même si nous

Compte rendu

ne savons pas à ce jour quelle sorte de conseillers nous élirons, combien ils seront et dans quelles circonscriptions. L'exemple de l'élection partielle qui s'est déroulée récemment à Shanghai nous indique très clairement que nous devons nous doter d'un code de bonne conduite si nous voulons que notre association perdure. Je proposerai donc au Conseil d'administration qui sera élu aujourd'hui de constituer un groupe de travail en vue d'élaborer une charte afin que les élections à venir se déroulent le mieux possible. Le groupe de travail présentera ses propositions au CA d'ici mars 2019 et ensuite, dans la foulée, les membres de l'association seront appelés à s'exprimer par un vote électronique.

Comme chaque année nous aurons le plaisir d'accueillir ce matin M. Nicolas Warnery pour la DFAE et M. Florent Vergès pour l'AEFE, que vous pourrez interroger après leurs propos liminaires sur les questions qui vous préoccupent. C'est une occasion d'avoir en direct les réponses à vos questions.

Cet après-midi, nous aurons la possibilité d'entendre et d'échanger avec deux ONG dont nous soutenons l'action. La Cimade qui sera représentée par son nouveau président, M. Christophe Deltombe, et Agir, que Mme Danièle Toulemont, déléguée internationale, représentera. Nous aurons des stands : la CFE, AFM Téléthon, Pôle Emploi services. J'attire également votre attention sur l'exposition « Portraits de VIHES » proposée par ELCS (Élus Locaux Contre le Sida). On ne dira jamais assez combien le travail des associations et ONG est important. L'année dernière nous avons reçu SOS Méditerranée, Solidarité laïque et l'association des anciens élèves des lycées français à l'étranger. À ce propos, j'ai eu l'occasion de visiter l'Aquarius, le bateau affrété par SOS Méditerranée et Médecins sans frontières lors de son escale involontaire et prolongée à Marseille. Ce fut un moment très fort, car se trouver sur le bateau, c'était toucher du doigt les conditions très dures dans lesquelles les migrants sont recueillis, lorsqu'ils ont été repérés et repêchés, et les témoignages des marins sauveteurs furent poignants, on ne sort pas indemne de telles missions.

Sur une note plus légère, mais non moins importante, avant de conclure, je voulais vous signaler le colloque que Fdm-Adfe organise le 28 septembre au Sénat. J'ai été soutenue dans ce projet qui me tient à cœur par Florence Baillon et Gaëlle Barré, par Marie-Pascale Avignon-Vernet, qui nous a rejointes dans ce projet, par le Bureau national, par les permanents et par mes collaborateurs. Le colloque a pour thématique « l'Enfance et l'expatriation », et quatre tables rondes réuniront des experts et des témoignages. La première table ronde portera sur le bilinguisme, le multilinguisme, l'interculturalité du point de vue de l'enfant, la deuxième sur la scolarisation, la troisième sur la protection des familles, les séparations, les violences intrafamiliales, les déplacements illicites d'enfants et enfin la quatrième l'adoption, je devrais dire les adoptions et la nationalité. Florence Baillon, Gaëlle Barré et moi-même modérerons les différentes tables rondes. Celles et ceux d'entre vous qui pourront venir seront les bienvenus ! Il faudra vous inscrire une semaine au plus tard avant la date pour des raisons de sécurité. Nous sortirons pour cette date un numéro du magazine sur la même thématique en traitant des aspects qui ne seront pas abordés lors du colloque.

J'en arrive à ma conclusion : Nous vivons dans un monde anxiogène entre changement climatique, violences, terrorisme, pauvreté extrême, migrations, des chefs d'Etat de super puissances qui montrent un peu trop leurs muscles et jouent à se faire peur, à nous faire peur et, plus que jamais, nous avons besoin de solidarité. Jamais la solidarité n'aura été aussi nécessaire. Alors devant toutes ces menaces, il est plus que temps de revenir aux fondamentaux. Nous sommes tous de gauche parce que nous croyons en l'humanité, en son sursaut devant les fléaux qui nous guettent. Nous devons faire en sorte que notre engagement, notre engagement à tous, n'ait qu'un objectif, car il y a urgence : préserver l'avenir de nos enfants, de nos petits enfants, des enfants du monde, sur une planète vivable, prospère, et en paix.

Voilà, nous allons échanger sur ces sujets et sur d'autres tout au long de la journée et je m'en réjouis, je déclare donc l'AG 2018 ouverte !

Compte rendu

♦ Rapport d'activité du Conseil d'administration

Gérard Martin, Secrétaire général, présente le rapport d'activités, approuvé la veille par le CA. Vous pouvez télécharger le rapport en [cliquant ici](#) ou le consulter dans le coin des adhérents du site internet.

La Commission des conflits : doit être statutairement renouvelée cette année. Propose 3 candidats titulaires : Bernard Cassaignau (Luxembourg, sortant), Anne Henry-Werner (Allemagne), Pierre Ory (Corée du Sud, sortant) - 3 suppléants ; Marie-Laure Rieu-Millan (Espagne, sortante), Yvonne Trah Bi (Côte d'Ivoire, sortante), Khadija Belcaid (Maroc).

Débat :

Fwad Hasnaoui : demande des explications concernant les acronymes utilisés dans le rapport de Marie-Pascale Avignon (France-Horizon). Bourses scolaires : on peut demander ajustement des enveloppes avant le dialogue de gestion, mais quand ?

Réponse de Michèle Bloch : dès que la saisie des dossiers est faite, le Consulat informe les membres du CC => avant l'ouverture du dialogue de gestion entre le poste et l'AEFE.

Theo Chino : pour la commission des conflits, il faudrait faire en sorte que tous les continents soient représentés. Le secrétaire général répond qu'il a lancé l'appel à candidatures par circulaire à tous les adhérents, seuls ces noms sont parvenus au siège.

Catherine Libeaut : STAFE, quand seront versées les subventions ? en 2018 ou en 2019 => réponse exacte sera donnée par M. Warnery, directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire.

Rappel : les CR des réunions du BN et du CA sont dans l'espace "responsables" sur le site, avec mot de passe.

Bérangère rappelle la baisse continue des budgets sociaux et des aides sociales.

Claudine remarque qu'il est dommage que le secrétaire d'État ne soit pas présent, car l'administration a un rôle, mais les budgets sont une décision politique.

Le secrétaire général propose de passer au vote :

➔ **Rapport d'activité approuvé à l'unanimité**

➔ **Composition de la commission des conflits approuvée à l'unanimité**

♦ Rapport financier

Michèle Bloch. Baisse de 5 000 euros de la subvention du MAE. Augmentation des charges en 2017 par rapport à 2016. Conséquence d'une décision assumée de développement de la communication. Également régularisation tardive de provisions pour charges. Le résultat de l'exercice 2017 est fortement négatif en raison de la communication, mais aussi de la baisse de la contribution des élus. Les nouveaux élus ou ceux qui remplacent des partants ne se sentent pas nécessairement engagés vis-à-vis de Français du monde-adfe. On constate également une baisse des cotisations adhérents essentiellement due au fait que l'exercice budgétaire est en année civile et que l'année associative est calquée sur l'année scolaire, ce qui amène à faire une péréquation des cotisations reçues. Il faut donc

Compte rendu

voir cette évolution sur deux années. Il est vrai aussi que nous avons de plus en plus d'adhérents qui ont du mal à régler leur cotisation, notamment dans les pays à bas revenus, ou en raison de l'effet change défavorable pour la monnaie de leur pays.

Grâce à la valorisation du travail accompli par le bénévolat, l'auto-financement de l'association est de 61%.

Question : tableau des adhérents. Première colonne, cotisation à 22 euros et deuxième colonne, nombre d'adhérents. Ne correspond pas, pourquoi :

Michèle Bloch : c'est dû au fait que dans certains pays très pauvres, il n'est pas possible de faire payer la cotisation à 22 euros. Le secrétaire général confirme cette situation en citant quelques exemples : Madagascar, Haïti, etc. Les sections nous donnent la liste de tous les adhérents, reflet de leur travail, mais ne remontent pas toutes les cotisations correspondantes.

Annie Barthez demande des explications concernant la recette « Alvarez »

Gérard Martin indique qu'il s'agit d'une partie des 5 264€ que R. Alvarez avait été condamné à payer à Français du monde-afde à l'issue des procès qu'il avait perdus.

Le solde qui vient d'être versé apparaîtra sur le budget final 2018.

Bérangère. Baisse des produits. Baisse des contributions parlementaires et Conseillers Consulaires : 19% Pourquoi ?

Gérard Martin : tous les sénateurs payent. Mais le nombre de conseillers consulaires qui paient a diminué. Également perte de députés.

Marie-Hélène Benzine : On reçoit toujours un grand nombre de magazines papier qu'on a du mal à écouler. Demander aux sections de préciser de combien d'exemplaires ils ont besoin, permettrait de faire des économies.

Claudine Lepage : La question a été abordée hier en CA. Il n'est pas possible de faire de règle générale. Le siège va refaire une enquête afin de définir les besoins concernant les envois papier.

Yvette Chalom a demandé plusieurs fois par mail au siège de réduire les envois papier, mais ce n'est pas toujours possible.

Yamine : combien coûte le magazine papier, et combien rapporte-t-il en termes de publicité ?

Selon Michèle Bloch depuis les deux dernières années, il n'y a plus d'équilibre car les annonceurs sont de moins en moins intéressés par la publicité papier.

Claude Vilain : le tableau avec détails adhérents par section a été uniquement remis aux membres du CA. Il devrait être distribué à tous. Gérard Martin répond que ce sera fait.

Le secrétaire général propose de passer au vote :

➔ **Rapport financier : approuvé à l'unanimité.**

Interventions des invités institutionnels

♦ Florent Vergès, secrétaire général adjoint de l'AEFE

Fait le bilan de l'année passée. La contrainte budgétaire forte (- 33 millions) a obligé à prendre des mesures, notamment l'augmentation de la Participation financière complémentaire, passée de 6 à 9% en 2018, mais qui redescendra à 7,5% en 2019. Suppressions de postes. Il y a eu une solidarité entre établissements et AEFE, et entre les établissements entre eux, ce qui a permis de présenter un budget

Compte rendu

équilibré. En dépit de ces contraintes, pas de demandes de dés-homologation. L'année scolaire s'est bien déroulée. Excellents résultats au bac, à la hauteur de l'engagement des équipes sur le terrain.

L'attractivité et compétitivité des établissements se confirme par l'augmentation des homologations ainsi que le renouvellement des homologations existantes. L'actualité, c'est aussi l'annonce du Président de la République souhaitant le doublement des effectifs d'ici 2030, et l'augmentation du nombre d'établissements labellisés d'ici 2025. Annonce du maintien de la subvention pour l'opérateur en 2019 et 2020. Une réforme est en cours, elle sera annoncée à l'automne.

L'Agence accompagne le réseau. Premier défi, quantitatif, suite à l'annonce du Président de la République du doublement des effectifs. Accompagnement de nouvelles initiatives par des investisseurs privés qui veulent créer de nouveaux établissements. Défi qualitatif : maintenir le haut niveau de qualité déjà atteint => suivi généralisé des homologations. Formation continue des personnels, qui est déjà une priorité pour l'Agence. Des plans de formation par zone existent déjà depuis plusieurs années, également à destination des personnels non titulaires recrutés locaux. Initiatives en ce sens au Proche-Orient, et par l'université de Clermont-Ferrand.

Quelques projets pour l'année prochaine qui correspondent à cette volonté de maintenir cette offre de qualité. Politique des langues. Projet "Parle", qui doit permettre aux élèves de pratiquer 3 langues dès le primaire. Ce sera le thème de la prochaine semaine des lycées français du monde en novembre. Également dans le domaine sportif, dans la perspective des JO de 2024, mais aussi la rencontre "Jeunesse sportive " prévue à Beyrouth.

Le programme de mobilité scolaire ADN-AEFE mis en place via la plateforme AGORA commencé l'an dernier va être élargi : il doit permettre aux élèves de seconde du réseau de partir passer un trimestre dans un autre établissement du réseau ou un établissement en France. Quinze établissements pilotes ont expérimenté le programme cette année, 130 élèves ont pu en profiter.

Plate-forme AGORA des anciens élèves : elle permet aux élèves d'échanger avec les anciens, pour avoir des conseils etc. pour la suite de leur cursus. Plate-Forme ALFM destinée à tous les anciens élèves du réseau.

Hélène Conway. La situation en 2018 difficile mais gérable, est ce que cela signifie que le gel des 33 millions d'euros par Bercy était supportable ? Réforme pour jusqu'en 2025, est ce que cela signifie qu'il y aura une programmation au-delà du quinquennat, comme pour la programmation militaire. Quelle est la mission confiée à Mme Cazebonne, le doublement du nombre d'élèves sera-t-il pris en compte pour les bourses ?

M. Vergès, ne nie pas les difficultés générées par le gel des crédits et les suppressions des postes. Il a été très délicat de continuer à faire fonctionner le réseau à la suite de cette mesure brutale, qui n'avait pas pu être anticipée. Difficile pour l'ensemble de la communauté scolaire. Cela aurait pu être pire, pas de dés-homologations. On a essayé de limiter les dégâts, cela n'a pas été simple. Le calendrier de la réforme et de sa mise en œuvre va jusqu'à 2030. Il n'est pas possible à ce stade d'anticiper les incidences budgétaires à si long terme.

Mission Cazebonne : la question est celle du positionnement entre la mission confiée et l'annonce du Président de la République. Mme Cazebonne va venir prochainement à l'Agence ou elle pourra clarifier sa mission. Incidences du doublement voulu des effectifs sur l'enveloppe des bourses scolaires, celle-ci pourra éventuellement être adaptée. Mais ce doublement concernera principalement des établissements partenaires, qui accueillent surtout des non Français. On observe depuis quelques années une augmentation plus forte du nombre d'élèves non français que du nombre d'élèves français.

Bérangère El Anbassi : dans les rapports de l'agence, il y a maintenant beaucoup de flou dans les indications concernant les ratios élèves Français/non Français, enseignants titulaires/non titulaires. La

Compte rendu

section Fdm-adfe Maroc a écrit à l'Agence pour demander précisions (début juin) mais n'a toujours pas de réponse. Elle aimerait en recevoir une.

Louis Sarrazin. Pas mal de remontées concernant Parcoursup. Va-t-il y avoir des concertations pour fluidifier le système ?

M. Vergès. Parcoursup est une nouvelle procédure dont la mise en place a été délicate. Les chiffres montrent qu'*a priori*, nos élèves ont été assez bien intégrés à la procédure, un peu mieux qu'en France. Ils ont été considérés comme issus de l'académie dans laquelle ils exprimaient des vœux (à la différence de ceux, en France qui avaient des vœux dans une académie autre que celle dont ils étaient issus).

Mehdi Ben Lahcen demande des précisions concernant les chiffres "globalement" meilleurs de Parcoursup pour les Français de l'étranger. Avec APB, il y avait des places réservées pour les Français de l'étranger. Ce n'est plus le cas avec Parcoursup. Ce serait bien de rétablir cela.

M. Vergès : les "quota" APB avaient été revus à la baisse dans les derniers temps. Il faut attendre la rentrée pour pouvoir faire un bilan précis. Il va falloir bien communiquer avec les familles et les élèves pour bien leur expliquer comment formuler leurs vœux. Notamment pour ceux qui choisissent exclusivement des filières très sélectives.

Claudine Lepage. Concernant les différentes missions confiées à différents services et à différentes personnes. Quel service va faire une synthèse des résultats de ces différentes consultations ?

M. Vergès : *a priori*, c'est le groupe de travail, sous l'égide du secrétaire général du quai d'Orsay, qui fera la synthèse, base pour une proposition de réforme qui sera soumise aux ministres, puis à l'Élysée.

Bruno Paing, Los Angeles. Est-il prévu de faire évoluer l'homologation pour pouvoir peser sur la gestion des établissements privés homologués, notamment en ce qui concerne l'évolution des coûts d'écologie, qui augmentent parfois beaucoup sans que cela soit dûment justifié ?

M. Vergès : l'homologation se fait sur des critères pédagogiques, pas sur des critères de "gouvernance", en particulier les frais d'écologie. Difficile d'intervenir là-dessus.
Bruno Paing : cela conduit à l'exclusion de familles ...

Yohan Corchia : l'augmentation de la PFC a conduit certains établissements à se dés-homologuer (Singapour). Le fait que les établissements homologués sont des établissements de droit local conduit certains à s'affranchir des règles de l'AEFE (par exemple en termes de règlement intérieur, conseil de discipline, droits des élèves). Il est important que l'AEFE rappelle aux établissements homologués qu'ils doivent respecter les règles.

M. Vergès. L'établissement de Singapour ne s'est pas déconventionné. Les enseignants des établissements homologués (titulaires et locaux) sont là pour fournir un enseignement français de qualité. Mais le dialogue est effectivement parfois tendu entre l'AEFE et les partenaires homologués. Il faut toujours rester dans la volonté de dialogue.

Martine Djedidi. Très longtemps, en Tunisie, il n'y avait que des EGD (établissements en gestion directe). De plus en plus d'initiatives privées, encouragées au nom du soft power. Développement inquiétant, car il y a déjà eu dans des EGD des dérives en matière de maltraitance des personnels, non-respect des statuts, etc. Comment faire à l'avenir pour éviter ces dérives avec l'essor des partenaires privés. Il faudra un encadrement très strict des homologations.

M. Vergès. Ces problèmes sont abordés en amont de l'homologation. En Tunisie, le suivi des établissements homologués est assuré.

Compte rendu

◆ **Nicolas Warnery, directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire**

Les élus. Projets de réforme de la représentation politique des Français de l'étranger. Exercice enclenché il y a plusieurs mois. Consultation des élus. 2 objectifs : confirmer la proximité instituée par les conseillers consulaires, revoir l'AFE (Assemblée des Français à l'étranger), et renforcer la représentativité des sénateurs des Français de l'étranger. Projet étroitement lié au projet de réforme institutionnelle, actuellement en sommeil, notamment la réforme du parlement. Pour l'instant, on ne sait pas ce que cela va donner.

Modernisation. Au-delà des projets déjà aboutis ou en cours (répertoire électoral unique, etc.), projets, le paiement en ligne (2019), faciliter le renouvellement des passeports (en principe fin 2018), web service pour les procurations de vote.

Vote électronique - 2 échéances : 2020 consulaires, législatives 2022). Le projet n'est pas abandonné, bien au contraire. Nous réfléchissons à une amélioration de la réponse téléphonique et courriel des différents postes. Evolutions des Français de l'étranger : il faut faire une distinction entre ceux qui sont établis durablement à l'étranger et ceux qui sont de passage. Puis ceux qui "naviguent" entre la France et un pays étranger (retraités notamment), et qui ne sont pas forcément inscrits au registre des Français de l'étranger. Très chronophage. Avec la baisse programmée des effectifs dans les consulats, on va supprimer totalement les services notariats consulaires, et les JDC (journée défense et citoyenneté). STAFE.

Projet de Loi de Finances 2019, pour l'instant, a priori, M. Warnery le trouve assez bon. Il n'a d'inquiétudes ni pour le budget de l'enseignement à l'étranger, ni pour l'aide sociale.

Rapport confié à Mme Genetet, pour ce qui nous concerne le numérique. Elle a des idées que nous ne pourrions pas nécessairement toutes mettre en œuvre.

Débat :

Florian Bohème. Il va y avoir des élections partielles prochaines de Conseillers Consulaires. Pourra-t-on tester le vote électronique à cette occasion ? La suppression programmée des JDC (journée défense et citoyenneté) qui est le seul lien des jeunes binationaux avec leur citoyenneté n'est pas une bonne nouvelle.

M. Warnery = la JDC mobilise beaucoup de temps et d'énergie. Il n'est pas possible de tester le vote électronique pour les élections partielles, ceci d'autant plus qu'un système devra être développé en vue des élections de 2020, dont on ne sait pas comment elles se dérouleront vu la réforme annoncée.

Catherine Libeaut : pas de ressources ni de moyens pour les JDC, mais ces moyens sont mobilisés à La Haye pour une élection partielle visant à élire un délégué consulaire dont le seul rôle est de voter aux sénatoriales, or les prochaines sénatoriales auront lieu après les prochaines élections consulaires...

M. Warnery : c'est la loi.

Evelyne Mesnil : au sujet de la suppression de postes au consulat de Kyoto qui devient un consulat d'influence.

M. Warnery fait remarquer que de plus en plus de procédures se font en ligne afin d'éviter au maximum d'avoir à se déplacer pour les démarches.

Martine Djedidi : de plus en plus de Français sont en situation irrégulière -ni résidents, ni non-résidents-, et parfois se trouvent en situation difficile. Vu la diminution des effectifs des consulats, on demande aux Conseillers consulaires de s'en occuper.

Compte rendu

Florian Bohême : même remarque concernant les JDC. Concernant le STAFE, les directives sont extrêmement floues et les informations sont arrivées extrêmement tard.

M. Warnery. Pour le STAFE, le calendrier était très serré, on a fait ce qu'on a pu, vu que le dispositif a été lancé en octobre, pour qu'il puisse s'appliquer dès cette année. En ce qui concerne les règles que vous trouvez floues, c'est pour laisser des marges de liberté aux commissions locales.

Bérangère El Anbassi : consternation de constater dans le dernier rapport qu'il y a eu de très nombreuses baisses des taux de base pour l'attribution des aides sociales. On a "déshabillé Pierre pour habiller Jacques". On ne peut pas continuer à diminuer des minimums sociaux indispensables à des populations vieillissantes et qui s'appauvrissent de plus en plus.

Marc Villard. Concernant le STAFE, rejoint les propos de Martine Djedidi, car instructions floues. Préconise que comme pour les bourses, après la première réunion de la commission nationale, revoir ces instructions pour les peaufiner. Français en situation irrégulière : au Viêt-Nam, certains Français ne peuvent pas s'inscrire au registre, car ils doivent produire des pièces qu'ils ne peuvent pas fournir parce qu'ils sont en situation irrégulière dans le pays. Or ils ne peuvent pas prétendre aux bourses s'ils ne sont pas inscrits au registre. Réponse de M. Warnery : Concernant le STAFE, on ne peut pas comparer avec les instructions pour les bourses. Pour les bourses, on est obligé d'être très strict sur les critères. Il n'est pas nécessaire d'être aussi tatillon pour le STAFE.

Théo Chino : aucune information sur les Français incarcérés à l'étranger, donc, il est très difficile pour les gens qui voudraient les aider de pouvoir le faire. Problème particulièrement accentué avec Trump.

N. Warnery : difficile, car les gens incarcérés ne veulent pas tous que le Consulat soit contacté. Les chiffres sur les Français incarcérés sont publiés, mais ne correspondent qu'au nombre de cas effectivement signalés dans les consulats.

Intervention de Hélène Conway. Remercie Claudine d'avoir rappelé que FdM est de gauche. Nous avons beaucoup de pain sur la planche pour préserver le service public. 22 Consuls généraux ont été nommés par décret par le Président de la République, ainsi que des ambassadeurs. Aujourd'hui, TOUT passe par l'Élysée. Il est essentiel de se mobiliser

♦ **Christophe Deltombe Président de la CIMADE** (Comité inter mouvements auprès des évacués)

Rappelle ce qu'est la Cimade, son histoire. Depuis 1939, quand le gouvernement français, à l'approche de la guerre, a décidé de déplacer les alsaciens. Placés dans les camps où étaient parqués les allemands, juifs qui avaient fui le nazisme, puis républicains espagnols. La Cimade, au départ, essentiellement des femmes. Rôle ensuite pendant la guerre comme passeurs, pour aider ceux qui fuyaient le fascisme. Ensuite, venir en aide à des migrants venus notamment des anciennes colonies, pas forcément bien accueillis en France.

1800 (bénévoles), qui aident les migrants. Pas uniquement aide juridique, mais aussi écoute. 100 000 personnes accompagnées par an, viennent aux permanences, accompagnées, hébergées dans un centre à Massy, mais aussi à Béziers. Initialement, la Cimade était la seule association présente dans les centres de rétention administrative. Brice Hortefeux a "brisé" ce monopole. D'autres associations, mais avec lesquelles la Cimade a pu coopérer pour démarche et approche communes. Également présente dans les prisons.

Compte rendu

Très mauvais vents actuellement en Europe. Replis identitaires, développement des nationalismes, montée du populisme, y compris en Europe de l'Ouest (Italie...). Souffle mortifère, fermeture des frontières, conséquences graves. Durcissement des politiques migratoires dans la plupart des pays de l'Union Européenne, externalisation de la gestion des flux migratoires à des pays pas forcément connus pour leur respect des Droits humains (Soudan). En Afrique de l'Ouest, où la libre circulation était la règle, durcissement imposé par l'Europe. Accord avec la Turquie, qui bloque les migrants. (La Turquie est le pays qui accueille le plus de migrants). Menace pour l'Europe, car violation de ses principes de base (Hongrie, Italie). Solutions bricolages : création de "hot spots", plateformes de débarquement hors d'Europe pour éviter que les migrants débarquent sur le territoire européen. Mais toutes ces solutions ne sont que de la poudre aux yeux et ne fonctionnent pas. Actuellement, la pression migratoire a considérablement baissé, après le pic de 2015 (probablement pas plus de 120.000 à la fin de l'année). On ne peut pas totalement s'en féliciter, car blocage en Libye, par des garde-frontières dont la formation est financée par l'Europe, et qui en même temps sont passeurs. Les populistes mentent, jouent sur la peur des gens. En France, recul, notamment avec la loi récente asile et immigration, essentiellement répressive (la 17^e en quelques années). Le Conseil d'État a considéré que ce texte non seulement est inutile, ne sert à rien, mais est aussi liberticide. La Cimade s'est mobilisée pour essayer d'en limiter les effets néfastes. En France comme partout en Europe, on est dans un vrai combat d'opinion. La majorité des Français n'est pas favorable à l'accueil des migrants. Macron a évoqué la possibilité de sanctions financières contre la Hongrie. La majorité des Français était contre. Vrai combat à mener. Sur plusieurs terrains. Le premier terrain est celui de la loi. Non seulement elle n'est pas respectée, mais elle est carrément bafouée (ex. Calais, Vintimille). A Calais, beaucoup de mineurs qui veulent absolument aller en Angleterre sont pourchassés par la police. Contrôles au faciès. On leur confisque les papiers, écrase les portables.... Et en plus leurs conditions d'hébergement et sanitaires sont déplorables.

A la frontière italienne, quand des migrants arrivent, on les refoule systématiquement sans procéder aux entretiens dans leur langue stipulée par la loi. La Cimade multiplie les procès, les préfets sont systématiquement condamnés, mais le ministère de l'Intérieur l'ignore totalement. Donc, loi bafouée, mais violation fondamentale des droits humains.

Problème des mineurs non accompagnés, rejetés par l'Aide sociale à l'enfance (qui considère qu'ils ne sont pas mineurs), mais aussi par le 115 qui considère qu'ils sont mineurs. Le doute quant à savoir s'ils sont mineurs ou pas ne leur bénéficie pas. Les droits humains fondamentaux sont bafoués. Condamnation des aidants pour délit de solidarité. Le Conseil constitutionnel a statué que ces jugements bafouent le principe de fraternité. Certes, quand une personne franchit une frontière sans papiers, elle est en situation irrégulière, mais elle peut être protégée si elle demande le droit d'asile. Mais elles sont refoulées, et cette protection leur est déniée. Tout marin, tout montagnard doit venir en aide. Depuis 25 ans, 40.000 noyés en Méditerranée. Le Conseil constitutionnel a donné au gouvernement jusqu'à la fin de l'année pour réformer la loi sur le délit de solidarité. Essentiel de faire campagne auprès de la population, pour bien indiquer ce qu'est vraiment la situation migratoire (citer les chiffres).

Débat :

Martine Djedidi. Admiration et respect. Souligne toutes les ressources qu'apporte la Cimade. La Tunisie est un des pays à qui on a proposé d'ouvrir un hotspot. En fait, camps de rétention externalisés, moyennant finances européennes. Pour l'instant, la Tunisie a refusé, mais jusqu'à quand, eu égard à la situation économique difficile ? Beaucoup de migrants noyés sur les côtes de Tunisie. Un Tunisien isolé essaie de créer un cimetière pour leur offrir une sépulture décente. Sollicite l'aide de la France. Pas de réponse à ce stade.

Compte rendu

Kalliopi Ango Ela. Un pays dans lequel tous les jours il y a des départs. Une association locale essaie d'informer les candidats sur les risques d'un tel départ. Il faudrait aussi que les médias européens relaient ces informations.

Julien Gannard. En 2015, majorité des luxembourgeois, au pic de la crise, étaient favorables à l'accueil des migrants. Pourquoi, de l'autre côté de la frontière, en France, majorité hostile. Pourquoi agressivité des policiers français à l'égard des migrants ? question de formation ?

Christophe Deltombe : pas d'explications concernant attitude du Luxembourg. Mais se réfère à l'Espagne, où le nouveau gouvernement socialiste ouvre les portes aux migrants, mais où les mouvements populistes montent à la charge. Certains policiers refusent de rentrer dans le jeu de la répression systématique, mais d'autres s'y prêtent énormément. Ne pas oublier aussi que certains policiers vivent très mal la situation. Dépressions, suicides.

Claudine Lepage signale que certes, il y a des dérives policières mais, par exemple, la police française contribue à la formation de polices étrangères à la gestion des mouvements de foule, et les techniques enseignées sont beaucoup plus soft que celles enseignées par les polices d'autres pays.

Claude Vilain. Un facteur important : rapprochement entre Ethiopie et Erythrée. Le service militaire en Erythrée, qui était de durée illimitée, vient d'être ramené à 18 mois. Donc, cela peut changer l'attitude de ceux qui accueillent les migrants érythréens, car ils peuvent faire valoir que le service militaire n'est plus un motif d'émigration valable. L'Erythrée n'en demeure pas moins une dictature.

Gaëlle Barré. Salvini est certes déplorable et lamentable, mais il a mis en lumière le problème de l'Italie, qui a été totalement abandonnée par le reste de l'Europe face au phénomène migratoire. La responsable de SOS Méditerranée a appelé à une coordination européenne.

C. Deltombe : la France, de par son attitude, fermeture de la frontière italienne, a une grande responsabilité dans la montée de l'extrême droite en Italie. On peut soutenir le discours de Macron, mais dans la pratique, il est totalement condamnable. Minable, consternant, risque de faire exploser l'Europe pour 160 migrants.

♦ **Intervention de Mme Danièle Toulemont de l'association AGIRabcd (Association Générale des Intervenants Retraités (Actions de Bénévoles pour la Coopération et le Développement))**

But de l'association : que les retraités puissent faire profiter de leurs compétences. Les actions en France : aide à la personne, mobilité, lutte contre l'illettrisme. 50 délégations territoriales. Répond aux demandes des institutions, des associations, voire des entreprises, pour envoyer quelqu'un pour faire du transfert de compétences. Mais missions de durée limitée. Bénévolat, mais pas entièrement gratuit. Les demandeurs doivent financer les transports, l'hébergement, et aussi des frais administratifs (pour couvrir les frais administratifs du siège, 3 permanents). Exemple d'intervention récente : expert envoyé en Indonésie pour aider des coopératives agricoles à se regrouper etc. Convention avec l'AEFE pour des remplacements de courte durée lorsque les établissements ne trouvent pas sur place des remplaçants qualifiés et compétents...

Débat :

Florence Baillon. Agir fait des actions en Équateur. Effectivement, on peut mettre Agir en lien avec les sections de FdM dans les pays où des intervenants d'AGIR partent faire des missions (ex. pour servir d'interprète).

Claudine Lepage - une convention de partenariat entre FdM et AGIR est sur le point d'aboutir.



Assemblée Générale du 24 août 2018

Compte rendu

François Boucher : au Mexique, le représentant d'AGIR était membre de FdM. Que pouvons-nous faire pour mieux aider AGIR.

D. Toulemont : on essaie de mettre en place des correspondants sur place. Cela pourrait être par exemple des membres de FdM sur place.

Julien Gannard. Quelle est la part des interventions en UE et hors UE.

D. Toulemont : nous n'intervenons pas en UE, hormis en France auprès des populations en difficulté. Ou, en UE, dans les écoles françaises, quand elles ont besoin de remplaçants ...

Bérangère El Anbassi : des sections locales de FdM pourraient monter des projets avec agir et demander un financement au titre du STAFE.

Martine Djedidi : concernant les écoles françaises à l'étranger, est-ce qu'AGIR intervient uniquement auprès des EGD ?

D. Toulemont : non pas uniquement.

Marie-Agnès Houzangbé : projet à Lomé ? n'était pas au courant. S'il y a partenariat avec FdM, à l'avenir, il sera bon qu'AGIR prenne contact et informe les sections FdM et les conseillers consulaires des pays dans lesquels l'association intervient.

D. Toulemont. Cela sera fait. Auparavant, les responsables d'AGIR n'avaient pas conscience de l'existence d'associations de Français de l'Étranger ni des CC. Ce sera précisé dans la convention.

♦ La Motion

Gérard Martin : le texte proposé, validé par le CA lors de sa réunion du mercredi 23 août, reprend l'essentiel des griefs contre la politique du gouvernement envers les Français établis hors de France. Ce texte suscite des réactions diverses qui ne permettent pas de dégager une cohérence pour l'adoption de la motion. En conséquence, le vote sur la motion est abandonné.

♦ Elections pour le renouvellement du Conseil d'administration

10 candidats pour 7 postes à pourvoir. (2 candidatures annulées : A. Douton et Ch. Ciccone)

- Total mandat : 199
- Mandats retirés : 177
- Votants : 175
- Exprimés : 174
- Nul : 1

Nom	Suffrages	Sont élus :
BLOCH Michèle	158	élue
BARRE Gaëlle	147	élue
MANGIAVIALLANO Virgile	138	élu
ROMERO Charles	122	élu
PAING Bruno	106	élu
VAUTRIN DJEDIDI Martine	104	élue



Assemblée Générale du 24 août 2018

Compte rendu

BROSSAS Thomas	100	élu
GONDOIN Vanessa	97	
LISSORGUES Antoine	82	
AUGER EMMANUELLE	65	

♦ Le nouveau conseil d'administration se réunit pour élire le Bureau National

BN sortant : Gérard Martin, Claudine Lepage, Michèle Bloch, Mehdi, Chantal Picharles, Stéphane Mukkaden, Philippe Moreau.

Sont candidats : Claudine Lepage, Philippe Moreau, Chantal Picharles, Florian Bohême, Charles Romero, Gaëlle Barré, Florence Baillon, Gérard Martin, Michèle Bloch.

Sont élus : Claudine, Gérard, Michèle, Philippe, Chantal, Charles et Gaëlle.

La composition du nouveau Bureau national :

Présidente Claudine Lepage
Vice-président Charles Romero
Secrétaire général Gérard Martin
Secrétaire général adjoint Philippe Moreau
Trésorière Michèle Bloch
Membres Gaëlle Barré, Chantal Picharles.

* * *